Paix climat justice sociale et droits humains

Dossier interne du Mouvement de la Paix | Il comporte des éléments montrant la continuité du combat du Mouvement de la paix sur les themes de la paix , du climat et de la défense de la vie sous toutes ses forms , de la justice social et des droits humains

Éléments de continuité et pièces d'appui | 25 septembre 2026

Ce dossier rassemble les traces disponibles d'une démarche portée depuis plusieurs années par le Mouvement de la Paix. La convergence entre paix, climat, justice sociale, droits humains et désarmement nucléaire apparaît dans des actions locales, un dossier national et des communiqués communs dès 2019. Elle conduit à une étape décisive en 2026 : la déclaration commune du Collectif national des Marches pour la Paix et du Collectif national des citoyens·nes pour le climat et la paix, qui concrétise leur volonté de mobiliser ensemble le 26 septembre. [S9] Les références ci-dessous permettent à chacun de retrouver les textes et de prolonger cette mémoire collective.

Ce que prouvent les archives

Date	Trace vérifiable	Ce qu'elle établit
16 mars 2019	Tract appelant à la Marche du siècle [S5].	Le lien entre paix, climat et justice sociale précède les marches de septembre.
14 septembre 2019	Le communiqué rennais annonce une banderole de tête et un tract diffusé à 7 000 exemplaires [S1].	Le slogan articule les cinq thèmes et la marche est annoncée dans plusieurs villes bretonnes.
Septembre 2019	Le dossier de presse national prévoit des banderoles unitaires utilisables dans les mobilisations sociales et climatiques [S2].	Le choix est national et conçu pour durer au-delà d'une seule manifestation.
17 septembre 2019	Communiqué commun CGT et Mouvement de la Paix [S3].	La convergence inclut le travail, les droits sociaux, la biodiversité et le désarmement nucléaire.
25 septembre 2019	Déclaration nationale après les marches [S4].	Le Mouvement de la Paix appelle à poursuivre ces convergences.

La banderole de 2019 et sa portée

Le dossier national retient pour les banderoles unitaires : « Agissons ensemble pour la paix, le climat, la justice sociale, les droits humains et le désarmement nucléaire ». Le communiqué CGT–Mouvement de la Paix reprend la même formule. [S1–S3]

Ces documents attestent le texte prévu et son caractère unitaire.

Une démarche construite avec d'autres

Le communiqué commun de 2019 relie la justice sociale, la démocratie dans le travail, les enjeux climatiques, la biodiversité et les conventions internationales du travail à la construction de la paix. Il présente le désarmement nucléaire comme une exigence qui permettrait aussi de dégager des ressources financières, intellectuelles et scientifiques. [S3]

Le dossier national explique que la double thématique « action climatique, action pour la paix » avait été retenue pour la Journée internationale de la paix de 2019. Il annonce l'accord pour des banderoles unitaires destinées aussi aux mobilisations sociales et climatiques. Le bilan national de septembre invite explicitement à continuer l'action commune. [S2, S4]

Le cadre international

La résolution A/RES/53/243 de 1999 adopte une Déclaration et un Programme d'action pour une culture de la paix. Elle associe prévention et règlement pacifique des conflits, droits humains, développement durable, égalité, participation, solidarité et coopération. [S6]

La résolution A/RES/66/290, adoptée le 10 septembre 2012, donne une compréhension commune de la sécurité humaine : survie, moyens de subsistance et dignité ; réponses centrées sur les personnes et adaptées au contexte ; liens entre paix, développement et droits humains. Elle précise également que cette sécurité ne repose pas sur la menace ou l'emploi de la force et ne remplace pas les responsabilités de l'État. [S7]

Ces deux résolutions fournissent des repères complémentaires pour notre proposition politique. Elles n'imposent ni notre programme ni une affectation budgétaire précise. Nous en tirons la conclusion qu'une sécurité réelle demande la prévention des guerres, le respect des droits, la réponse aux besoins sociaux et la protection des conditions de la vie.

La déclaration commune qui concrétise la convergence en 2026

Publiée le 15 septembre, la déclaration commune du Collectif national des Marches pour la Paix et du Collectif national des citoyens·nes pour le climat et la paix appelle à une journée unitaire le 26 septembre. Elle fait explicitement place à la paix, au climat, à la justice sociale, au vivant et à un monde sans armes nucléaires.

Elle relie la semaine d'actions pour la paix, la Journée internationale de la paix du 21 septembre et celle du 26 septembre pour l'élimination totale des armes nucléaires. C'est ce texte commun, et la volonté des deux collectifs qu'il exprime, qui donne une forme publique à la coopération. [S9]

Le Mouvement de la Paix a joué un rôle déterminant dans cette démarche : le site du Collectif des Marches pour la Paix décrit ce collectif comme un projet fédérateur don't le Mouvement de la paix est un des coordonnateursi. La déclaration est toutefois l'œuvre et l'appel des deux collectifs. Son relais par la CGT, dans un article associant appel intersyndical et déclaration commune, atteste sa diffusion au-delà du mouvement. [S9–S10]

Le sens de la mobilisation du 26 septembre 2026

au sein du Collectif national des Marches pour la Paix le Mouvement de la Paix a contribué de manière déterminante avec la CGT, la FSU; Solidiares , les medecins pour la prevention de la guerre nucléaire, les educateurs à la paix, abolition des armes nucléaires, un jour la paix , pugwash' scientifiques pour le paix) ,femmes solidaires , , à l'élaboration de la déclaration commune avec le collectif des citoyens·nes pour le climat et la paix. Les deux collectifs y appellent à une journée d'action consacrée à la paix, au climat, au vivant et à la justice sociale. [S9] Le 26 septembre est aussi la Journée internationale des Nations unies pour l'élimination totale des armes nucléaires. [S8]

Cette mobilisation prolonge un travail déjà visible en 2019. Elle répond à deux ensembles de périls majeurs : les guerres et le risque nucléaire, ainsi que le dérèglement climatique et l'érosion du vivant et de la diversité. Notre proposition est d'unir les mobilisations populaires autour de la sécurité humaine et de la culture de la paix, avec la diplomatie, le désarmement, la coopération, les droits et la justice sociale comme moyens d'action.

Éléments importants à transmettre à nos adhérents et amis et partenaires

- Nommer les deux collectifs et leur déclaration commune, en indiquant le rôle déterminant du Mouvement de la Paix dans cette coopération.
- Partager les cinq pièces de 2019 [S1–S5] dans les réunions, publications et contacts avec la presse.
- Chercher dans les archives locales la photographie originale de la banderole ; noter photographe, lieu, date, crédit et autorisation avant diffusion.
- Associer dans chaque expression l'enjeu du désarmement nucléaire à celui du climat, du vivant, des droits et de la justice sociale.

Documents et références

[S1] Mouvement de la Paix Rennes, communiqué du 14 septembre 2019
https://culturedelapaix.org/blogs/Rennes/2019/09/14/communique-de-presse-du-mouvement-de-la-paix-rennes/

[S2] Mouvement de la Paix, dossier de presse du 21 septembre 2019
https://culturedelapaix.org/blogs/Rennes/wp-content/uploads/dossier-presse-20190921.pdf

[S3] CGT et Mouvement de la Paix, communiqué commun du 17 septembre 2019
https://www.cgt.fr/comm-de-presse/pour-la-journee-internationale-de-la-paix-du-21-septembre-2019-communique-commun-cgt

[S4] Mouvement de la Paix, bilan national du 25 septembre 2019
https://www.mvtpaix.org/wordpress/paix-climat-justice-sociale-desarmement-nucleaire-continuons-dagir-ensemble-apres-le-succes-des-mobilisations-du-21-septembre-2019/

[S5] Mouvement de la Paix Rennes, Marche du siècle, 14 mars 2019
https://culturedelapaix.org/blogs/Rennes/tag/ecologie/

[S6] Assemblée générale des Nations unies, résolution A/RES/53/243, 13 septembre 1999
https://digitallibrary.un.org/record/285677/files/A_RES_53_243-FR.pdf

[S7] Assemblée générale des Nations unies, résolution A/RES/66/290, 10 septembre 2012
https://digitallibrary.un.org/record/737105/files/A_RES_66_290-FR.pdf

[S8] Nations unies, Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires
https://www.un.org/en/observances/nuclear-weapons-elimination-day

[S9] Déclaration commune des deux collectifs pour le 26 septembre 2026, publiée le 15 septembre
https://www.collectifpaix.org/2026/09/declaration-commune-pour-le-26-septembre-2026/

[S10] CGT, appel intersyndical et déclaration commune, 23 septembre 2026
https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation/appels-aux-marches-du-26-septembre-pour-la-paix-et-le-climat

Banderole 2019

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

Journée internationale de la Paix

Partout en France, marchons-agissons pour
la paix, le climat, le désarmement nucléaire,
la justice sociale, le vivre-ensemble

Paix sur terre ! Amitié entre les peuples !
Soyons solidaires, nos destins sont liés !

STOP TOUTES LES GUERRES
LES VIOLENCES
LA MISÈRE
LES INJUSTICES

OSONS la Paix ! Cultivons la PAIX !

COLLECTIF NATIONAL DES MARCHES POUR LA PAIX

Nationalement : **www.collectifpaix.org**
www.mvtpaix.org

2019 ou 2020

Ensemble, agissons pour :
- la Paix et le climat,
- la justice sociale les droits humains
- le désarmement nucléaire